



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2023/11

OBJET : Vote du budget unique 2023 (Budget de l'eau).

Date de convocation

13/04/2023

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 06
VOTANTS : 06

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit avril à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : MM. NICOMETTE Michel, BEAUJOIN Sébastien, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, Mmes LANFROY Amandine, GUIHOT Sandy.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine, SALLEZ Sébastien
Mmes DENIS Laura, GAY Martine.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M HARLE-JACQUET Thierry a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de budget principal du service de l'eau pour l'année 2023. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité :

- Le budget primitif du service de l'eau qui s'élève à : **79 660,73 €**
- Les deux sections, équilibrées chacune en dépenses et en recettes, ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	78,19 €	002	Excédent d'exploitation reporté	1 349,19 €
66	Charges financières	650,00 €	042	Amortissements subventions reçues	607,00 €
042	Dotations aux amortissements	10 328,00 €	70	Vente de produits (eau)	4 000,00 €
			74	Dotations (subvention du budget principal)	5 100,00 €
	Total	11 065,19 €		Total	11 065,19 €

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2023/11

OBJET : Vote du budget unique 2023 (Budget de l'eau).

.../...

Section d'investissement

Dépenses			Recettes		
Art.	Libellé	Montant	Art.	Libellé	Montant
2313	Immobilisations corporelles	31 011,54 €	001	Excédent d'investissement reporté	58 276,54 €
1391	Amortissement subventions	607,00 €	001	Amortissement des immobilisations	10 328,00 €
1641	remb.capital emprunt	1 986,00 €			
2031	Frais d'étude	35 000,00 €			
	Total	68 604,54 €		Total	68 604,54 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 18 avril 2023

Le Maire

Michel NICOMETTE



Le secrétaire de séance,

Thierry HARLE-JACQUET

Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le

ID : 051-215102716-20230418-DEL2023_11-DE